

Les agents des Impôts gagnés par l'abattement (fiscal)

La réforme des finances publiques et les purges de fonctionnaires angoissent les maires et les salariés de la DGFIP.

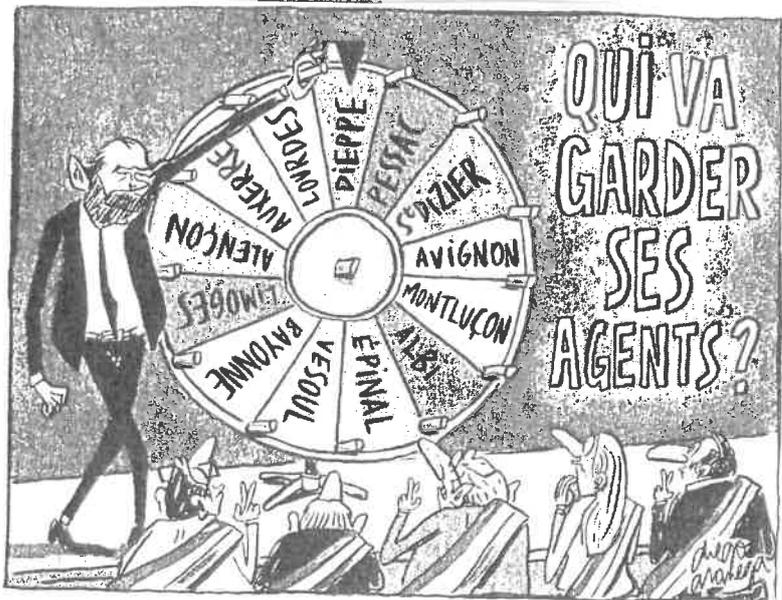
D'ORDINAIRE, le début de janvier est la période où les agents du fisc rient et où les contribuables pleurent. Cette année, c'est un peu l'inverse ! Alors que les baisses d'impôts décidées par Macron sous la pression des gilets jaunes vont s'appliquer, Gérald Darmanin prépare 15 000 suppressions de postes dans les services de perception : 2 000 seront sucrés dès cette année, les autres d'ici à la fin du quinquennat.

Depuis six mois, à la Direction générale des finances publiques (DGFIP), la deuxième de l'Etat (102 600 agents pour un budget de 8 milliards d'euros), la grogne monte. Manifestations, piquets de grève, occupations de locaux (qui parfois, comme à Toulouse, se terminent au tribunal), pétition contre la « mort des finances publiques »...

Principale raison du mécontentement ? La mise en place du « nouveau réseau de proximité », qui va rayer de la carte 989 trésoreries et centres des impôts en France – sur 4 261 implantations. Face à la bronca des maires, Gérald Darmanin s'est voulu rassurant : aucun site ne sera fermé sans l'accord des élus. Surtout pas à l'approche des municipales...

Ça va couper

« La réforme de Darmanin est un pas supplémentaire vers le démantèlement du Trésor public ; nous avons déjà perdu 40 000 emplois en vingt ans ! » s'emporte un membre de « DGFIP en colère ! », un groupe Facebook très actif fort de 7 729 agents inscrits. « Avec le prélèvement à la source (PAS) et



la suppression de la taxe d'habitation, l'actuel maillage territorial n'était plus adapté au public », rétorque un conseiller ministériel. Ledit PAS est plutôt bien accepté par les contribuables. Mais ils risquent d'avoir besoin d'aide en septembre, lorsqu'ils voudront calculer le « solde » financier que l'administration fiscale doit (ou non) leur rembourser...

Le 25 avril 2019, lors du grand débat national, Emmanuel Macron a décidé la création de 500 maisons France Service, un dispositif regroupant plusieurs services publics (allocations familiales, retraite, finances publiques, poste, etc.) destiné à rapprocher l'administration des zones rurales abandonnées par l'Etat.

« De l'enfumage ! peste un opposant au projet. Les personnels qui accueilleront les contribuables seront de simples contractuels. Le but ultime consiste à faire des économies. » Le Val-d'Oise, par exemple, conservera 11 centres des finances publiques, contre 36 il y a cinq ans. « L'Etat nous laisse encore, nous, les maires, devant le fait accompli », regrette Daniel Fargeot, le président de l'Union des maires du Val-d'Oise (« Le Parisien », 2/12).

Le premier magistrat de Falaise (Calvados, 8 200 habitants), en revanche, s'estime satisfait. La ville a réussi à conserver son centre des impôts en acceptant une légère ponction. Oh, presque rien : il n'emploiera plus que 4 agents,

Le Canard
enchaîné
31/12

contre... 26 auparavant. En échange, les petites communes de Potigny, Pont-d'Ouilley et Morceaux-Coulbœuf – situées à un quart d'heure en voiture – se verront dotées de nouveaux « points d'accueil ». Bernard Trichet, directeur départemental des finances publiques, apporte une précision (« Ouest France », 27/12) : « L'idée n'est pas d'avoir une structure mais d'être présent... » Exaltant !

Service compris ?

Fin 2019, 14 départements avaient signé des conventions avec l'administration fiscale. Celle du Tarn-et-Garonne se révèle éclairante. Les maisons France Service,

indique ce document, disposeront d'« animateurs polyvalents formés par la DGFIP sur les sujets de sa compétence ». Leur mission consistera essentiellement à « donner des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement en ligne ». Pour négocier un délai de paiement, une remise gracieuse, ou effectuer toute autre démarche, l'assujetti devra prendre rendez-vous avec un fonctionnaire des impôts attiré, en visioconférence s'il le souhaite. Il est pas beau, le nouveau monde ?

Autre sujet de mécontentement des agents du fisc : les guichets du Trésor public ne seront bientôt plus habilités à percevoir le paie-

ment en espèces des factures de services publics (cantine, crèche, hôpital...) ou d'amendes. « Cela représentait une somme de manipulations et de temps perdu trop importante », théorise-t-on à Bercy.

A partir du 1^{er} juillet 2020, et dès le 1^{er} janvier dans 18 départements tests, ce sont les buralistes qui (pour des sommes inférieures à 300 euros) encaisseront ces prélèvements en cash grâce à leurs terminaux Française des jeux. Moyennant une petite commission fixée à 1,50 euro par transaction.

Et ils joueront au Loto avec le fruit de leur collecte ?

Odile Benyahia-Kouider

Il n'y en aura pas pour tout le monde !

HISTOIRE d'amadouer les élus locaux rendus furax par les fermetures en série de services publics, le gouvernement tente de faire beaucoup de mousse avec très peu de savon. Le 15 novembre dernier, Edouard Philippe claironnait qu'il entendait remettre « des forces sur le terrain » et multiplier les « opérations de relocalisation » d'emplois ministériels.

A l'arrivée, ces « forces » risquent de se révéler maigrichonnes. Pour compenser les dizaines de milliers d'emplois publics supprimés « sur le terrain » ces dernières années, 6 000 agents – aujourd'hui implantés en région parisienne ou dans de grandes métropoles de province – devront, d'ici à la fin du quinquennat, partir s'installer dans des communes plus modestes et délaissées par l'Etat. Issue de la Direction générale des finances publiques, une première fournée est prévue dès l'an prochain. Et, pour ces 1 500 emplois, 406 collectivités locales ont déposé un

dossier à Bercy – soit moins de quatre fonctionnaires par commune candidate...

En fait, seulement quelques dizaines de villes, parmi les plus frappées

par le chômage et l'exode administratif, ont une chance d'être mieux traitées. Parmi elles, Châlons-en-Champagne. Et pas seulement parce que son maire, Benoist Apparu, est un ex-LR opportunément devenu Macron-compatible...

La préfecture de la Marne est une ville symbole du nouveau « désert français ». En 1975, elle comptait 55 000 habitants ; en 2019, ils ne sont plus que 45 000. Dans l'intervalle, la patrie de Pierre Dac et de Cabu, pourtant vieille cité militaire, a perdu la quasi-totalité de ses 4 000 soldats, la préfecture de région, le conseil régional et toutes les structures qui allaient avec. En guise de compensation, Benoist Apparu espère aujourd'hui grappiller jusqu'à 200 emplois de fonctionnaire. Sans garantie d'avenir...

